

Sassangy | Élections

Aurélie Boivin : « Je souhaite me représenter »

Par Propos recueillis par Émilie RICHER (CLP) - 17 janv. 2020 à 05:00 - Temps de lecture : 2 min



Aurélie Boivin, maire, est à la tête de la commune depuis décembre 2018. Photo JSL /Emilia RICHER

Juste avant la présentation des vœux, la maire de Sassangy, Aurélie Boivin, a pris le temps de répondre à nos questions. Depuis décembre 2018, à la suite de la démission du maire pour cause de mutation professionnelle, elle a été élue à la tête du conseil municipal.

Âgée de 39 ans, l'enseignante en école primaire à Chalon-sur-Saône habite à Sassangy depuis 13 ans, village d'origine de la famille de son mari.

Quel bilan faites-vous de ce mandat ?

« Dans une petite commune comme la nôtre, les finances sont restreintes. La réfection de l'ancienne école en mairie et salle des fêtes, qui a débuté lors du mandat précédent, a été un investissement important. Ce beau projet était

nécessaire et profite à tous les habitants et aux associations. Nous avons continué à œuvrer à l'entretien de la commune et aux bien-être des habitants. »

Qu'envisagez-vous de faire pour les prochaines élections ?

« Je souhaite me représenter. J'ai été élu en 2014 au conseil municipal, puis il y a deux ans, en cours de mandat, en tant que maire. J'ai eu beaucoup de travail, de choses à apprendre en peu de temps. J'aimerais pouvoir continuer pour mener à bien des projets qui sont seulement amorcés. »

Quels projets ?

« Je tiens à continuer à m'investir pour le bien de notre village auprès de la communauté de communes, notamment au point de vue environnemental. Ces projets, je les veux en adéquation avec le monde rural. Ce sujet me tient à cœur et c'est avec la communauté de communes que cela pourra se faire ou non. En projet, il y a également la création d'un parc photovoltaïque à l'emplacement de l'ancienne carrière à Bissey-sous-Cruchaud, auquel nous pourrions nous rattacher pour produire aussi de l'électricité sur la commune. Cela sera possible uniquement si le projet à Bissey voit le jour. »

Qu'en est-il du reste du conseil municipal ?

« Sur l'ensemble du conseil municipal, seule Chantal Dambleve se représente. Dans nos petites communes, c'est un travail qui peut parfois être bien plus pesant que gratifiant. Certains en sont déjà à leur deuxième ou troisième mandat. À l'heure actuelle, nous n'avons pas encore les 11 candidatures. »

Sassangy Buxy-bassin +

A proximité

Edition Macon

Edition Bresse

Edition le Creusot

Mâcon

Le Millésime succède au Rivage sur les quais

HURIGNY

38 nouveaux pompiers volontaires, dont 14 filles

15:12 | 

16 

Mâcon

Opération de police chez un vendeur de voitures : le mis en cause conteste les faits

Hier à 19:25 | 
